

de l'Isle Percée n'en était pas moins ruinée ; tout avait été saccagé, incendié ou volé. La perte était lourde pour les Récollets ; ils demandèrent au roi de vouloir bien leur accorder une compensation :

“ Les Recolets de la Nouvelle France supplient Sa Majesté de leur accorder quelques aumosnes en consideration de la perte qu'ils ont faite le 18^e septembre dernier en la descente des Bastonnais dans l'isle Percée et Bonnaventure où les ornemens de l'Eglise et les vases sacrez ont esté enlevez, et leur Eglise et couvent reduicts en cendres.” (1)

Le roi leur accorda l'année suivante 1692, 500 livres ; c'était moins qu'ils avaient espéré. (2)

La Mission de l'Isle Percée ne se releva pas du coup terrible de 1690 ; elle en fut anéantie, et la pêche sédentaire elle-même. L'endroit, par sa situation géographique à l'entrée du Golfe, était trop exposé à toutes les entreprises des Anglais, qui dans les années suivantes croisèrent continuellement dans ces parages. Ce ne fut que de longues années plus tard que les Français s'établirent derechef à l'Isle Percée. A quelle époque la Mission y fut-elle rétablie, nous l'ignorons. Elle ne le fut point par les Récollets, dont le dernier missionnaire à Percé fut le Père Emmanuel Jumeau.

(1) Mémoire sur le Canada, joint à une lettre de M. de Champigny, en date du 10 mai 1691. *Coll. de documents relatifs à l'Hist. de la N. F.*, II, p. 61.

(2) Extrait des intentions du Roy, signifiées par Mr. de Lagny pour nos missions, le 17 mars 1692.—Sixte le Tac, *Hist. chron.* Appendices, p. 239.